

Ruanda-Urundi
Service Penitentiaire
Maison centrale de Detention

Cd

Nom: Rukababigori, mukula, coll. Ruhengeri

Origine: 1. chef et chef Gakwara prov. du Muter

Chefferie: Cevir. de Ruhengeri

Poste :

Profession :

No du R. E. : 1496

No du R. M. C. : 2188 / Ruz

No Dactyl :

Arrête le : 23. 7. 40

Entré le : 23. 7. 40

Condamné le : 23. 7. 40

1/4 de peine :

Sortie le : 30. 11. 40

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le

A. et F. I. payé le 4. 9. 40 quill 307 Le Gardien

vu le 25. 7. 40.

Orléans

Travail. v. a. v.

7111

Ruhengeri



10264

RUANDA-URUNDI

FINANCES.

Comptabilité Modèle 18

N°

297

Bureau de *Rushengeri*

Frs.

291-

Exercice *1940*

Budget

Article

Littera

Quittance

Le

4. 9.

1940

Reçu de M

Kikebakihi

la somme de

vingt-neuf francs

pour

*Rendu et payé d'Int-
P. M. P. 2188/Rushengeri*

(1) Le

Comptable

(2) d

Le territoire

[Signature]

(1) Comptable ou Caissier Colonial. (2) Désignation.

REQUISITION
à fin
d'emprisonnement

TRIBUNAL de Police de Ruhengeri

Reg. du M. P. N°

Registre du rôle N°

L'Officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 142 et 146 du décret du 11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri

de recevoir et emprisonner le nommé RUKLEBIZIGI, Muhutu, résident chez son frère
BARANGIRANYA, colline Ruhengeri, Chef et S/Chef G. KAVU, Prov. Mulera

condamné par jugement du Tribunal de Police de Ruhengeri

en date du 23 juillet 1940 193 devenu irrévocable le 193

à SIX MOIS de S.P., 10 frs d'amende ou 4 jours de S.P.S., 19 frs de
frais de justice ou 4 jours de C.P.C. 5/ D. I. a. Balenga
du chef d'e vol

Ruhengeri, le 23 juillet 1940 193

L'Officier du Ministère Public,

WILLEMS

